

LE DEVOIR

Montréal: nouveau choc à l'Hôtel de Ville

Le directeur général de la Ville, Guy Hébert, a accepté de démissionner après avoir évoqué avec un sous-ministre le remplacement du chef de la police, Marc Parent



Le directeur général de la Ville de Montréal, Guy Hébert, avait nié en conférence de presse, lundi matin, avoir demandé à Québec de congédier le chef du SPVM, Marc Parent. Sa version des faits a été contredite plus tard par le cabinet du ministre de la Sécurité publique.

JEANNE CORRIVEAU

Le directeur général de la Ville de Montréal, Guy Hébert, s'est fait montrer la porte, lundi, pour avoir évoqué avec un sous-ministre le remplacement du chef de police Marc Parent. Ces discussions se sont déroulées à l'insu du maire Michael Applebaum, qui a demandé

et obtenu sa démission au terme d'une journée tumultueuse à l'Hôtel de Ville.

Alors qu'en matinée, Guy Hébert avait nié avoir demandé à Québec la tête du directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), plus tard dans la journée, sa version des faits a été contredite par le cabinet du ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron. Dès lors, la po-

sition du directeur général était intenable.

En fin d'après-midi, le maire Applebaum a annoncé le départ de Guy Hébert. «Le directeur général a le droit de parler à des sous-ministres, mais, selon ce que Guy Hébert m'a confirmé, il est allé trop loin dans ses questionnements sur Marc Pa-

VOIR PAGE A 8 : MONTRÉAL

FONCTION PUBLIQUE FÉDÉRALE

Des coupes au détriment du français

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les compressions budgétaires assénées par le gouvernement conservateur à la fonction publique fédérale se font au détriment du bilinguisme et du droit des francophones de travailler dans leur langue. Placés devant l'obligation de geler ou de réduire leurs dépenses, les ministères réduisent en effet le nombre de documents internes à faire traduire et demandent aux francophones de rédiger leurs rapports... directement en anglais.

«Le gouvernement ne voit pas les conséquences sociales et culturelles de ses décisions, et ça ne le dérange même pas»

La situation inquiète à ce point le syndicat représentant (entre autres) les traducteurs de la fonction publique qu'il rencontrera le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, en avril. Le syndicat, l'Association canadienne des employés professionnels, rencontrera aussi les responsables des langues officielles du NPD ce mardi.

Les services de traduction du gouvernement fédéral sont, en grande partie, assurés par le Bureau de la traduction. Cet organisme est composé d'environ 1500 fonctionnaires fédéraux, mais ce sont les ministères-clients qui le financent, car ils doivent payer chaque fois qu'ils ont recours à ses services. Or, les ministères ont mis la hache dans leurs budgets internes de traduction à cause de l'exercice de rationalisation en cours à Ottawa. Ils font tout simplement traduire moins de documents.

«Avec les coupures de 5,2 milliards de dollars annoncées l'an dernier, les ministères ont vu leurs capacités de dépenser, dans tous les domaines, sérieusement handicapées», explique Claude Poirier, le président de l'Association canadienne des employés professionnels (ACEP). M. Poirier connaît particulièrement la situation qui prévaut au Bureau de la traduction parce qu'il est traducteur lui-même. «Les langues officielles deviennent une priorité de 5^e, 6^e, 7^e voire de dixième niveau. Ce n'est pas la première priorité.»

M. Poirier estime que ce sont les traductions du français vers l'anglais qui pâtissent. «Les tra-

VOIR PAGE A 8 : FRANÇAIS

AUJOURD'HUI



Le Monde › En Syrie, l'opposition s'est réunie pour choisir un premier ministre qui devra gérer les territoires conquis par les rebelles. **Page B 5**

Politique › Philippe Couillard n'est pas pressé de siéger à Québec. En attendant, Jean-Marc Fournier reste le chef parlementaire de l'opposition. **Page A 3**

Économie › Sauvetage de Chypre: la zone euro demande à Nicosie d'annuler la taxe sur les petits dépôts bancaires. **Page B 3**



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 4
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4



Le printemps érable a laissé entrevoir le «potentiel» anarchiste de la population québécoise, selon l'un des auteurs d'un livre sur l'anarchisme qui vient de paraître.

L'anarchisme sous tous ses angles

Un groupe d'auteurs vient de publier *Nous sommes ingouvernables*

Ils sont anticapitalistes et antiracistes, écolos, féministes, et syndicalistes. Ils n'ont ni dieu ni maître, sont opposés à toute forme de pouvoir. Ils sont solidaires.

CAROLINE MONTPETIT

Fluide, voire insaisissable, le mouvement anarchiste est pourtant bien vivant au Québec. On l'a vu lors du printemps érable de l'année dernière. Ou encore, vendredi dernier, à la manifestation contre la brutalité policière qui s'est soldée par 250 arrestations, à Montréal.

Un groupe d'auteurs vient de lui consacrer un

collectif, *Nous sommes ingouvernables*, aux éditions Lux. On y aborde l'anarchisme sous tous ses angles. Marc-André Cyr et Anna Kruzynski, l'un étudiant et historien des mouvements sociaux et l'autre professeure à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia, se réclament tous deux du mouvement anarchiste. Pour eux, les arrestations de vendredi dernier sont une manifestation d'une intolérance croissante de l'État, et d'une montée de l'opinion publique en faveur de la police.

«Je crois que l'État veut arrêter le mouvement qui a commencé avec le printemps érable. Le gouverne-

VOIR PAGE A 8 : ANARCHISME

COMMISSION CHARBONNEAU

Le président de BPR fait son mea-culpa

BRIAN MYLES

Le président «honteux» de BPR, Pierre Lavallée, a fait un lien direct entre l'octroi des contrats du ministère des Transports du Québec (MTQ) et les contributions aux partis politiques, lundi à la commission Charbonneau.

M. Lavallée et les associés de BPR ont effectué des dons d'une valeur totale de 564 490 \$ au PLQ, au PQ et à l'ADQ, de 1998 à 2010. À lui seul, M. Lavallée a donné 120 000 \$ aux trois partis (et son épouse 3000 \$). Cette générosité n'avait rien à voir avec l'expression de convictions politiques: le président de BPR croyait au PQ du temps de Jacques Parizeau, point. Le reste n'est qu'occasions d'affaires.

Tous les partis sollicitaient des dons des grandes firmes de génie-conseil. Le message des collecteurs de fonds était on ne peut plus clair: «Vous avez fait beaucoup de contrats pour le gouvernement, donc vous devriez soutenir nos opérations politiques», a expliqué M. Lavallée, lundi à la commission Charbonneau.

BPR fait partie des six firmes qui ont obtenu

VOIR PAGE A 8 : BPR



Pierre Lavallée

ACTUALITÉS

Les polices autochtones captives d'un désaccord entre Québec et Ottawa

KARL RETTINO-PARAZELLI

Les services policiers des 26 communautés autochtones du Québec dont les ententes arrivent à échéance le 31 mars prochain sont à la merci des gouvernements fédéral et provincial. « Les deux gouvernements nous ont par le cou dans ce dossier-là », déplore le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), Ghislain Picard.

Le gouvernement fédéral a annoncé, il y a environ deux semaines, le renouvellement du Programme de sécurité publique des Premières Nations (PSPPN), assorti d'une enveloppe budgétaire de 612,4 millions de dollars pour les cinq prochaines années à l'échelle du pays, soit environ 122 millions par an. Ayant dénoncé l'inaction du ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, une semaine auparavant sur la colline parlementaire, les leaders autochtones du Québec ont alors accueilli la nouvelle avec soulagement. Mais les réjouissances furent de courte durée.

Plan d'action

Selon M. Picard, il semble que la signature des 18 ententes tripartites entre les gouvernements fédéral, provincial et les Premières Nations soit compromise parce qu'Ottawa exige de Québec qu'il dépose un « plan d'action » en la matière avant d'aller de l'avant.

« L'engagement du fédéral semble conditionnel au dépôt de ce plan d'action. Je suppose donc que le gouvernement provincial est aussi surpris que nous pouvons l'être », juge le chef Picard. « Ce que je comprends, c'est que Québec ne semble pas disposé à rencontrer les exigences du gouvernement fédéral », note-t-il.

Pour y voir plus clair, il a demandé des explications par écrit aux deux ordres de gouvernement vendredi dernier. Il n'a pas reçu de réponse depuis.

Urgence et confusion

En vertu des articles 90 à 102 de la Loi sur la police, la très grande majorité des communautés autochtones de la province sont desservies par leur propre corps de police. Les ententes qui encadrent ces services policiers, financées à 52% par le fédéral et à 48% par le provincial, sont renouvelées en moyenne tous les deux ans, sans trop de problèmes, souligne

M. Picard. « On est aussi confus que vous pouvez l'être. On pensait que tout était décidé, mais on réalise que ce n'est pas du tout le cas. »

« Devant l'urgence, on se serait attendus à ce que le gouvernement provincial fasse des démarches auprès de son interlocuteur fédéral et ce qu'on comprend, c'est qu'il y a eu peu de contacts entre les deux niveaux de gouvernement », ajoute-t-il.

Si les parties ne s'entendent pas d'ici à la fin du mois, le chef de l'APNQL craint de « durs lendemains ». « Ça voudrait dire qu'on n'aurait plus de services policiers. Et il n'est pas question que la Sûreté du Québec vienne patrouiller dans nos communautés », tranche Ghislain Picard, frustré de voir que Québec et Ottawa minimisent l'importance des services policiers autochtones. « On soustrairait au moins 250 personnes qui ont la responsabilité de la paix et de l'ordre dans les communautés. Connaissant le contexte social dans certaines d'entre elles, ça pourrait très facilement dégénérer. »

Le ministère de la Sécurité publique du Québec n'a pas rappelé Le Devoir.

Le Devoir



Ghislain Picard

Marco Fortier se joint au Devoir

Le Devoir est heureux d'accueillir dans sa salle de rédaction M. Marco Fortier, titulaire du tout nouveau poste de

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Marco Fortier

chef de division, section politique. M. Fortier compte une longue expérience dans ce domaine : journaliste depuis plus de vingt ans, il a en effet travaillé dans sept des quotidiens du Québec, et fut notamment correspondant parlementaire puis chroniqueur politique au Journal de Montréal. Il travaillait à La Presse depuis juin 2011, où on le retrouvait au pupitre. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Fortier sera appelé à coordonner le travail de l'ensemble de nos reporters politiques et signera lui-même des reportages. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous!

Josée Boileau
Rédactrice en chef



Camps d'été

2013



DEPUIS 1983

CAMPS D'IMMERSION EN ANGLAIS



Pour étudiants de 7 à 17 ans
Centre-ville de Montréal et Toronto
Camp de jour et résidence
www.mwscamps.com office@mwscamps.com

Pour information:
à Toronto: (416) 921-6998
à Montréal: (514) 531-4193

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Catherine Pelletier au 514 985-3502 ou à cpelletier@ledevoir.com

BUDGET 2013

Des investissements plutôt que l'austérité

L'équilibre budgétaire peut attendre, affirme le NPD

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le NPD n'est pas pressé de voir un retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2015, les troupes de Thomas Mulcair prônant plutôt davantage d'investissements pour stimuler l'économie canadienne. A quelques jours du dépôt du budget conservateur, les néodémocrates ont présenté lundi leurs propres priorités économiques, sans toutefois les chiffrer.

De l'avis du Nouveau Parti démocratique, les conservateurs s'obstinent à équilibrer le budget d'ici deux ans simplement par souci électoral — le prochain scrutin fédéral est prévu à l'automne 2015.

« On est en train de faire des choix qui vont nuire à la prospérité à court, moyen et long terme pour le pays, tout ça pour atteindre un équilibre budgétaire en 2015 de façon arbitraire », a accusé le député Guy Caron. Le retour à un budget à l'encre noire est souhaitable, a-t-il dit, mais « sur un cycle économique ». « Pourquoi pas 2016? »

Le NPD préférerait voir dans le budget de jeudi des investis-

sements à long terme en infrastructures et pour les petites entreprises, des soins de santé pour tous les anciens combattants, des « pensions justes » pour tous les Canadiens, de même que des investissements dans la création d'emploi pour les jeunes.

Pressée à maintes reprises de dire quelles sommes un gouvernement néodémocrate accorderait à chacune de ces priorités, la porte-parole du parti en

« Pour une opposition officielle qui a plein de ressources, ça fait amateur », dit Daniel Paillé

matière de finances n'a pas répondu. « Quand on pourra faire nos propres budgets, ils seront entièrement chiffrés », s'est contentée de rétorquer Peggy Nash. Pour l'instant, il s'agit de convaincre le gouvernement conservateur de changer de cap, a-t-elle insisté.

« Pour une opposition officielle qui a plein de ressources, ça fait amateur », a reproché le chef libériste Daniel Paillé, dont le parti chiffre ses demandes depuis plusieurs années.

« C'est risible que le NPD veuille se présenter comme étant

un gouvernement en attente, parce qu'il est incapable de le faire », a quant à lui lancé le ministre des Langues officielles, James Moore.

Un nouveau budget d'austérité

Des sources conservatrices ont laissé filtrer à des médias anglophones que le budget 2013 de Jim Flaherty serait encore placé sous le signe de l'austérité, faible croissance économique au pays oblige. Début mars, des économistes confirmaient au ministre fédéral que la croissance du produit intérieur brut — prévue à 2,4% dans le budget 2012, revue à 2% dans la mise à jour économique de novembre — se situerait plutôt autour de 1,6%.

Si le gouvernement conservateur n'a pas l'intention de couper dans les transferts aux provinces ou aux particuliers, ce sont les dépenses discrétionnaires qui pourraient écoper, a laissé entendre le ministre fédéral des Finances dans les dernières semaines. Ottawa pourrait en outre retarder certaines dépenses en capital ou retirer certaines exonérations d'impôts pour les entreprises, afin

de pallier les 2,1 milliards de moins qu'aura le gouvernement en 2013, rapportait le Globe and Mail lundi.

Le budget prévoirait d'autre part un nouveau plan d'infrastructures — Chantiers Canada vient à échéance en 2014 —, d'une enveloppe de 30 milliards, lisait-on dans le Globe samedi.

Il y a deux semaines, les conservateurs avaient par ailleurs laissé entendre que le financement fédéral dans la formation de la main-d'œuvre pourrait être révisé; en le rapatriant à Ottawa, ou en réclamant davantage de reddition de comptes aux provinces qui touchent 1,95 milliard annuellement.

Insatisfaits des résultats et des pénuries de travailleurs qualifiés qui persistent au pays, les conservateurs envisageraient de s'y attaquer dans le budget de jeudi, en ajustant les ententes d'Ottawa avec les provinces, selon CBC.

Sitôt la rumeur de changements ébruitée, le gouvernement québécois avait rétorqué début mars qu'il était « hors de question » de voir l'entente modifiée.

Le Devoir



L'ex-député conservateur Peter Penashue, en compagnie du premier ministre Stephen Harper

Le démissionnaire Peter Penashue est de nouveau en campagne électorale

Sa campagne de 2011 a bénéficié de 28 dons illégaux

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

À peine parti, aussitôt de nouveau en campagne électorale. Après avoir démissionné jeudi comme ministre et comme député, car sa campagne avait touché des dons illégaux, le conservateur Peter Penashue avait déjà entamé lundi ses efforts de réélection. « Scandale », rétorque l'opposition qui somme le gouvernement d'attendre que lumière soit faite sur ces irrégularités avant de lui permettre de briguer un nouveau scrutin.

En vertu des règles électorales, le premier ministre dispose de six mois pour annoncer la date d'une élection complémentaire, mais il s'apprête à le faire d'ici deux semaines pour un scrutin à la mi-mai, selon La Presse canadienne. Au bureau de Stephen Harper, on indique simplement que ce sera fait « en temps utile ».

Mais avant même que cette date ne soit confirmée, Peter Penashue a profité d'une publicité pleine page dans l'hebdomadaire de sa circonscription The Labradorian, laquelle arbore le logo du Parti conservateur et

cite une liste de mesures « livrées pour le Labrador ».

M. Penashue s'est aussi doté d'une page Web qui présente le communiqué annonçant sa démission de même qu'un lien pour faire un don à son parti.

28 dons illégaux

« Les conservateurs ont amené la tricherie à un tout autre niveau en politique canadienne », a accusé Thomas Mulcair lundi, indigné de voir les troupes de

« Les conservateurs ont amené la tricherie à un tout autre niveau en politique canadienne »

M. Harper défendre aujourd'hui le travail de M. Penashue et dépenser des fonds pour l'aider à se faire réélire. « C'est une négation du processus démocratique dans ce pays », a déploré le chef néodémocrate.

« Qu'il ait le front de se représenter, c'est une chose. Mais que le gouvernement veuille accommoder les choses afin qu'Élections Canada n'ait pas le temps de creuser l'affaire, c'est tout à fait typique des conservateurs qui font toujours du camouflage », a renchéri le libéral Stéphane Dion.

Aux Communes, les conservateurs ont tour à tour défendu l'« excellent travail » de leur ex-collègue aux Affaires intergouvernementales. « M. Penashue a assumé la responsabilité des erreurs qui ont été commises dans sa campagne, et une partielle sera déclenchée, dans laquelle M. Penashue aura l'occasion de rappeler aux gens du Labrador son travail accompli », a martelé le ministre des Langues officielles, James Moore.

Le Parti conservateur n'a pas voulu préciser lundi si c'est lui qui a assumé les frais de ces mesures préélectorales pour M. Penashue. Un message publicitaire pleine page au Labradorian coûte 1500\$ par jour de publication, a indiqué le service de marketing du journal au Devoir. Puisque la campagne électorale au Labrador n'a pas encore été lancée, les dépenses engendrées ne sont pas comptabilisées par Élections Canada.

La campagne de M. Penashue a reçu 28 dons illégaux et plus de 44 000\$ ont dû être remboursés au receveur général du Canada.

COMPRESSIONS

Les employés du CUSM excédés par l'incertitude

KARL RETTINO-PARAZELLI

Quelques jours après la remise du plan de redressement budgétaire du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) au gouvernement provincial, les employés de l'établissement sont toujours dans l'« obscurité ». Ils exigent que l'administration soit plus transparente au sujet des compressions à venir, mais celle-ci fait valoir qu'elle attend une réponse de Québec avant de rendre son plan public.

« En refusant de communiquer au syndicat des informations budgétaires, l'administration perpétue la culture du secret », s'est indigné le président du syndicat CSN des employés du CUSM (SECUSM), Paul Thomas, en marge d'une manifestation organisée lundi devant l'Hôpital de Montréal pour enfants.

Le CUSM a remis comme prévu vendredi dernier au ministère de la Santé un plan qui précise où il compte couper 50 millions de dollars. Ces compressions sont devenues nécessaires après la publication en décembre du rapport de vérification du Dr Michel Baron, qui évalue que le déficit total de l'établissement oscille entre 77 et 115 millions.

Une rencontre a été organisée la veille du dépôt du plan entre la direction des ressources humaines du CUSM et les représentants du SECUSM. Ces derniers se plaignent de n'y avoir rien appris de nouveau: 28 millions retranchés dès cette année et une ponction de 22 millions s'appliquant au budget 2014-2015. Le syndicat ne sait pas quels secteurs et quels postes pourraient être touchés. « Ce sont autant la population que les employés qui sont dans l'obscurité », résume M. Thomas.

Dans une déclaration officielle envoyée au Devoir par courriel lundi soir, le CUSM explique qu'il a décidé de ne pas divulguer le contenu du plan aux représentants de la CSN lorsqu'il a appris que ceux-ci prévoyaient le faire parvenir aux médias. « Nous ne pouvions permettre que ces plans soient diffusés au sein de la population avant que le gouvernement ne les ait examinés. » Le tout devrait être rendu public au cours de la semaine prochaine.

Le Devoir

Le Devoir

ACTUALITÉS

Le tordeur



MICHEL DAVID

Il fallait s'y attendre: après les félicitations d'usage, le PQ s'est empressé de demander à Philippe Couillard à quelles conditions il accepterait de signer la Constitution à laquelle aucun gouvernement, libéral ou péquiste, n'a voulu adhérer depuis 1982.

On conviendra volontiers que le nouveau chef libéral n'était pas en mesure de répondre à cette question moins de 24 heures après avoir été élu. On était cependant en droit de savoir si une nouvelle constitution ferait l'objet d'un référendum ou s'il estime qu'une simple ratification par l'Assemblée nationale suffirait.

Lundi, en point de presse, M. Couillard a refusé de se prononcer. Au précédent de 1992, quand l'entente de Charlottetown a été soumise à un référendum dans l'ensemble du Canada, il a opposé l'exemple de l'accord du lac Meech, qui avait plutôt fait l'objet d'un vote dans les différentes assemblées législatives provinciales.

Le chef du PLQ a voulu y voir un simple détail de détail, mais il serait aberrant qu'une majorité parlementaire suffise à signifier l'approbation du Québec, qui est la seule province à avoir rejeté la Constitution de 1982, alors que d'autres provinces seraient légalement tenues de soumettre toute modification constitutionnelle à un référendum. Ce serait là une façon pour le moins étrange de manifester sa spécificité.

Le choix est embarrassant. Encore en fin de semaine dernière, M. Couillard a accusé le PQ de vouloir diviser les Québécois avec son projet souverainiste, alors que PLQ cherche au contraire à les réunir. Or, un référendum sur une nouvelle constitution canadienne, sans parler de la grande « conversation » entre Québécois de toutes origines qu'il prétend lancer afin de redéfinir notre identité, provoquerait autant de division qu'un référendum sur la souveraineté.

M. Couillard est tout à fait homme à croire qu'il peut réussir là où les autres ont échoué

Les résultats du référendum sur l'entente de Charlottetown, qui a été rejetée par 56,7% des Québécois (et 54,3% des Canadiens), ont démontré l'extrême difficulté de rallier une majorité d'électeurs à un projet de constitution et ouvert la voie à la tenue du référendum sur la souveraineté-partenariat de 1995, qui est venu à un cheveu de provoquer la rupture de la fédération.

Comment M. Couillard, qui prétend rapatrier au PLQ des électeurs qui se sont tournés vers la CAQ, leur expliquera-t-il que son gouvernement les replongerait dans la tourmente référendaire, alors que la raison d'être de la CAQ est précisément de mettre la question nationale en veilleuse afin de permettre au Québec de s'attaquer aux « vrais problèmes »?

Peu importe les conclusions de la « conversation » sur l'identité et les demandes constitutionnelles qui pourraient en résulter, il est manifeste que le Canada anglais n'a aucune envie de rouvrir la boîte de Pandore. Des dispositions aussi inoffensives que celles de Meech, qui seraient maintenant jugées beaucoup trop modestes au Québec, paraîtraient encore plus excessives qu'à l'époque dans le reste du pays.

Vus d'Arabie, les débats qui ont déchiré le PLQ durant les années de l'après-Meech paraissent peut-être triviaux, mais il ne s'en est jamais remis complètement, malgré l'apparent retour en forme des années Charest. Depuis le rejet du rapport Allaire, qui a entraîné la création de l'ADQ, il est toujours demeuré suspect aux yeux d'une majorité de francophones.

Jean Charest, à qui Brian Mulroney avait confié la mission impossible d'empêcher le naufrage de l'accord du lac Meech, a bien vu comment un dérapage peut devenir incontrôlable et il s'est certainement promis qu'on ne le reprendrait plus à jouer à l'apprenti sorcier. Jamais son ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, n'a réussi à lui faire partager son enthousiasme pour la réforme constitutionnelle.

Durant la course au leadership, aussi bien Pierre Moreau que Raymond Bachand ont refusé systématiquement de s'aventurer sur ce terrain. Sa conversion au fédéralisme n'a pas rendu M. Bachand naïf au point de croire qu'il puisse être renouvelé, et le *statu quo* constitutionnel n'empêche certainement pas M. Moreau de dormir.

En descendant à son successeur de se concentrer plutôt sur l'économie, M. Charest a surtout voulu l'avertir du danger de mettre le doigt dans le tordeur. Sur papier, il est facile de concilier l'identification au Québec et l'appartenance canadienne. C'est dans le concret que cela s'est toujours compliqué.

M. Couillard est tout à fait homme à croire qu'il peut réussir là où les autres ont échoué. Un jour ou l'autre, il devra sans doute en arriver à son tour à la conclusion que le fruit n'est pas mûr, mais il devra alors expliquer pourquoi il doit renoncer. Il n'est pas trop tôt pour qu'il commence à réfléchir à sa réponse.

mdavid@ledevoir.com



Pauline Marois invite Philippe Couillard à se faire élire le plus rapidement possible.

Fournier demeure le chef parlementaire de l'opposition

Couillard n'est pas pressé de siéger à l'Assemblée nationale

JESSICA NADEAU
GUILLAUME
BOURGAULT-CÔTÉ

Jean-Marc Fournier restera le chef parlementaire de l'opposition, en attendant la prochaine élection qui permettra au nouveau chef du Parti libéral, Philippe Couillard, de reprendre un siège à l'Assemblée nationale.

« Nous serons en liaison très étroite dans nos rôles respectifs », a précisé Philippe Couillard lors de sa première conférence de presse officielle à titre de chef du parti, lundi matin.

Dès mardi, il sera au caucus de l'aile parlementaire à Québec et entend y assurer une présence hebdomadaire. Le nouveau chef du Parti libéral ne considère pas comme « prioritaire » le fait de se faire élire, voulant prendre le temps de faire une tournée du Québec pour rencontrer les militants en régions et préparer le programme électoral.

« Lorsqu'il sera temps pour moi de rentrer à l'Assemblée nationale, je le ferai soit dans une circonscription qui s'ouvrira au moment où ce serait le cas, soit à la faveur d'une élection générale », a répondu l'ancien ministre de la Santé. Vous savez, ce ne sont pas nécessairement tous les députés qui sont disposés à quitter leur siège, il ne faut pas non plus diminuer la valeur de leur engagement et du mandat qu'ils ont obtenu de la population. »

« Disons que c'est une pierre au soulier de M. Couillard que cette relation avec Arthur Porter »

Pauline Marois

Quant à Pierre Moreau et Raymond Bachand, ils auront tous deux « un rôle très important à jouer au PLQ », assure Philippe Couillard.

Le nouveau chef estime que le projet de loi 14 sur la Charte de la langue française n'est « pas acceptable ni nécessaire ». Bien qu'il reconnaisse l'importance de protéger les français, il favorise « la voie de l'incitation et de la valorisation du français plutôt que d'autres méthodes coercitives ».

En anglais, il s'est néanmoins montré ouvert à certaines propositions qui pourraient émerger. « Si des amendements sont présentés [...], nous les regardons et les étudierons. »

Amitiés

Philippe Couillard répète qu'il veut regarder vers l'avenir, mais doit sans cesse justifier ses liens

avec Arthur Porter, visé par un mandat d'arrêt de l'Unité permanente anticorruption.

« Il ne faut pas avoir la lâcheté de renier ses amitiés », a-t-il laissé tomber alors qu'il répétait n'avoir rien à se reprocher. « Le fait que j'ai fréquenté le D^r Porter ne permet à personne de faire quelque association que ce soit entre cela et les éléments qui ont entouré l'octroi du contrat de SNC-Lavalin. »

De passage à Montréal pour une annonce en tourisme, Pauline Marois a évoqué les « relations assez suivies et continues » entre M. Charest et l'ancien directeur général du Centre universitaire de santé McGill. « Pour l'instant, le dossier est lourd. Alors, disons que c'est une pierre au soulier de M. Couillard que cette relation avec Arthur Porter. »

La première ministre a profité de l'occasion pour féliciter Philippe Couillard, l'invitant à se faire élire le plus rapidement possible. « Je crois que c'est toujours préférable qu'on soit là où se débattent les principaux sujets qui concernent la population, là où s'adoptent les lois, dans l'institution démocratique qui a la responsabilité de faire ce travail. Tant qu'à moi, je souhaiterais qu'il entre à l'Assemblée nationale le plus rapidement possible. »

Le Devoir

Lire aussi · PLQ: Quels changements? Un éditorial de Bernard Descôteaux. Page A 6

REMBOURSEMENT DE MÉDICAMENTS

Un plafonnement bien accueilli

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Décriée par l'industrie pharmaceutique, la décision de Québec de cesser de rembourser certains médicaments contre les symptômes gastriques de la classe des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) est relativement bien accueillie par les gastro-entérologues et les pharmaciens.

La présidente de l'Association des gastro-entérologues du Québec, la D^{re} Josée Parent, comprend Québec de vouloir contenir les coûts des IPP, qui grugent 7% du budget de l'assurance médicament publique. Mais elle émet quelques réserves. « Ça va être très déroutant pour certains patients. Ceux-là devront débourser la différence de leur poche. D'autres pourraient arrêter leur traitement », craint-elle. « Mais aucune étude ne prouve qu'un de ces médicaments est supérieur à l'autre », rappelle-t-elle. La D^{re} Parent aurait aimé que Québec pense tout de même à un mécanisme d'exception pour certains patients.

« Bar ouvert »

Sur huit molécules appartenant à la famille des IPP, à partir d'octobre, le régime public d'assurance médicaments n'en remboursera que quatre, dans leur version générique. Ces derniers respectent le plafond de 55 ¢ par comprimé (soit les génériques du Pariet, du Prevacid, du Pantoloc et du Losec). Le Nexium, par contre, coûte 1,04 ¢ par comprimé en version générique: il est exclu. Cela doit amener des économies de 35 millions par an.

Le président de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, Jean Thiffault, se dit « 100% d'accord » avec la mesure, car c'était « bar

ouvert » au Québec, contrairement aux autres provinces. Devant l'ampleur de la tâche qui attend ses membres — 200 000 Québécois seraient touchés —, il demande à Québec de permettre aux pharmaciens de procéder à la substitution de façon autonome. La D^{re} Parent, de son côté, préférerait que les médecins approuvent le médicament choisi.

Des économies au rendez-vous

Quant à elles, les compagnies pharmaceutiques décrient la décision du ministre de la Santé, Réjean Hébert, affirmant que c'est au médecin de décider du meilleur traitement pour chaque patient.

Le Conseil pour la protection des malades s'interroge aussi et brandit une étude menée en Colombie-Britannique. En 2003, cette province décidait de ne rembourser qu'un seul IPP, le Pariet. Selon une étude de la Canadian Society of Intestinal Research et de l'Institut Fraser signée par Brett J. Skinner et Gail Attara en 2009, cela a entraîné des coûts supplémentaires importants en visites chez les médecins et en soins hospitaliers. L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux du Québec, dans son avis au ministre publié vendredi dernier, juge qu'en laissant le choix entre quatre médicaments, cet effet collatéral sera grandement atténué.

« Le Nexium est un cas typique », selon le chercheur Marc-André Gagnon, qui croit que les économies seront au rendez-vous pour Québec et que l'initiative pourrait ouvrir la voie à d'autres resserrements.

Le Devoir

CONTRATS INFORMATIQUES

Québec reconduit le décret libéral anti-logiciel libre

FABIEN DEGLISE

Après l'avoir fortement décrié en 2011, le Parti québécois se prépare à reconduire d'ici à la fin du mois de mars un décret qui permet à l'appareil gouvernemental de faire fi des logiciels libres lors d'appels d'offres, et ce, au profit de solutions informatiques dites privées, comme celles portées par la multinationale américaine Microsoft, a appris *Le Devoir*.

Paradoxalement, ce projet législatif apparaît alors que Québec annonce ce mardi même la création d'un Centre d'expertise en logiciel libre (CELL) pour stimuler l'intégration de ce type de systèmes numériques au sein des organismes publics. Deux choses qu'il ne faut pas chercher à rapprocher, a indiqué toutefois lundi en entrevue le ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Stéphane Bédard.

Adopté par le gouvernement libéral en novembre 2011, le décret en question autorise toutes les composantes de l'État, par l'entremise du Centre des services partagés, à attribuer des contrats informatiques sans appel d'offres à de grandes compagnies comme Microsoft, Oracle, McAfee, Symantec ou Adobe. Ce décret permet de contourner la Loi sur les contrats des organismes publics qui oblige pourtant ces organismes à mettre ces logiciels, liés à de coûteuses licences d'utilisation, en concurrence avec les logiciels libres, dont le code est ouvert à tous.

La mesure d'exception arrive à échéance le 31 mars prochain. A l'époque, Marie Malavoy, aujourd'hui ministre de l'Éducation, avait indiqué dans nos pages que le Québec était en « train de [se] faire rouler avec ce décret ».

« Nous n'allons pas pouvoir y mettre fin d'un coup », a admis lundi Stéphane Bédard, également président du Conseil du trésor, en marge d'une annonce sur les mesures prises par son gouvernement pour stimuler l'industrie du logiciel libre au Québec. Ce décret « va être reconduit, mais on regarde, en ce moment, comment le baliser ».

M. Bédard a toutefois assuré en entrevue au *Devoir* ne pas vouloir porter atteinte au logiciel libre, dont l'usage se répand un peu partout sur la planète en raison des économies de fonds publics qu'il permet de générer. Il indique même vouloir créer à l'avenir un environnement propice à sa prolifération. « Il faut amorcer un changement de paradigme, un changement de culture », a-t-il indiqué. « Je suis convaincu que le logiciel libre peut être payant pour le Québec et je vais pousser très fort là dessus. »

Un centre d'expertise

Dans cette optique, Québec met en place son centre d'expertise, « pour réfléchir, animer et créer des solutions informatiques fondées sur le logiciel libre », a-t-il indiqué. Cette instance va offrir aux organismes publics des services-conseils pour l'utilisation de logiciels libres. En parallèle, Québec va lancer des « projets phares » pour démontrer le bien-fondé de la mutation. Les ministères de l'Éducation, des Finances, de la Culture et de l'Immigration ont accepté de pousser à la roue. Enfin, Québec veut « rapidement » identifier les « mécanismes administratifs qui freinent l'utilisation du logiciel libre par l'administration publique », dit M. Bédard, pour mieux les contrer.

Pour l'industrie du logiciel libre qui, depuis cinq ans milite activement pour insuffer un vent de changement informatique dans la fonction publique, les mesures annoncées par Québec, tout comme le renouvellement du décret, ne vont pas aider le Québec « à rattraper le retard de près de 15 ans pris face » à ce genre de logiciel, a commenté Cyrille Béraud, président de la Fédération québécoise des communautés et des industries du libre. Il ajoute que « 80% de l'Internet fonctionne grâce des logiciels libres qui sont également utilisés dans l'aviation, le transport et par d'autres gouvernements. Pendant ce temps, ici, on en est encore à faire des projets pilotes, mais aussi à prendre des décisions incohérentes d'une autre main qui vont encore maintenir la dépendance envers les logiciels privés pendant dix autres années ».

Le Devoir

Ottawa condamne tout hommage à Paul Rose

Ottawa — Le décès de Paul Rose et le souhait de quelques heures d'Amir Khadir de souligner la mort de cet ancien membre du Front de libération du Québec ont rebondi jusqu'à Ottawa. La Chambre des communes a adopté à l'unanimité lundi une motion réitérant « sa tolérance zéro envers toutes formes de terrorisme [et condamnant] toute tentative visant à glorifier un membre du FLQ ayant été reconnu coupable de telles activités criminelles ». Le lieutenant de Stephen Harper au Québec, Christian Paradis, souhaitait aller plus loin, en s'en prenant à l'initiative avortée de M. Khadir de Québec solidaire de déposer sa propre motion à l'Assemblée nationale pour offrir des condoléances à la famille de Paul Rose, reconnu coupable de l'enlèvement et du meurtre de l'ex-ministre libéral Pierre Laporte lors de la Crise d'octobre de 1970. Les partis d'opposition à Ottawa se sont cependant opposés à cette seconde version.

Le Devoir

ACTUALITÉS

#CHRONIQUEFD

La modernité expliquée à sa mère (8)



FABIEN DEGLISE

Voici la huitième d'une série de chroniques sporadiques sur la modernité décryptée pour ceux qui peinent à entrer dedans.

Le pape François n'est pas moderne, mais son élection la semaine dernière, au terme d'une insoutenable enflure médiatique, a finalement permis de prendre conscience de tout le paradoxe de notre modernité. Malgré lui.

C'est la faute à deux photographies mises l'une à côté de l'autre, et qui voyagent depuis quelques jours par l'entremise des réseaux sociaux, avec la frénésie numérique propre au présent.

En haut, on voit un petit bout de la place Saint-Pierre de Rome en 2005, dans les minutes qui ont précédé l'annonce de l'élection de l'ancien chef des catholiques, adepte de la position démissionnaire, Benoît XVI. En bas, sur la même place, une foule, huit ans plus tard, la semaine dernière, attend presque au même endroit qu'un cardinal vienne livrer à la face du monde le nom de son remplaçant.

En haut, à part une jeune fille qui regarde le photographe, les yeux du monde sont rivés sur la basilique Saint-Pierre. Dans l'image un simple téléphone cellulaire à rabat — un *flip phone*, quoi! — apparaît avec évidence. En bas, en 2013, l'image est illuminée par la multitude des écrans des téléphones intelligents et même des tablettes numériques toutes tournées vers la basilique dans l'espoir de capturer l'instant qui se prépare à se jouer en ces lieux.

Un même événement, deux époques, qui mettent en lumière un étonnant chemin parcouru: il y a huit ans, le réel se regardait en face. Désormais, il doit être filmé ou photographié pour donner l'impression d'être vécu et surtout pour être partagé avec d'autres, sans quoi le réel n'a désormais plus de sens. Évoluer fait parfois sourire.

La mer de points blancs captée à Rome par le photographe Michael Sohn de l'Associated Press (AP) donne finalement un visage à des statistiques connues. Chaque jour, 300 millions de photographies sont té-

léversées sur le réseau Facebook par les abonnés à ce réseau social, et ce, en passant bien souvent par l'application Instagram, un truc épidémique qui permet de magnifier la réalité que l'on vient de photographier, avec des filtres, en vue de partager et d'impressionner sa communauté d'amis. L'*homo connectus* applique la recette sur des petits animaux de compagnie, sur son assiette au restaurant, sur le «je» en train de s'amuser ou devant un paysage digne de mention, et parfois sur la naissance d'un nouveau pape.

La sur-création d'images à partager qui accompagne la dématérialisation des rapports humains peut bien sûr étonner, voire désoler, mais elle semble aussi dans la nature des choses en 2013, surtout auprès d'une génération dont les membres ont fait de ces téléphones intelligents un prolongement de leur corps.

Le Pew Research Center aux États-Unis — encore lui! — ne cesse de mettre la mutation en lumière, récemment encore avec ces jeunes qui, dans une étude, admettaient se sentir nus lorsqu'ils n'avaient pas leur appareil sur eux ou qui avouaient dormir et même prendre leur douche avec. Au sens propre.

Dans cet environnement ultraconnecté et socialement numérisé, la photographie que l'on partage, l'instant que l'on préfère médiatiser au lieu de le respirer, devient du coup nécessaire pour nourrir des réseaux auquel l'humain se retrouve branché en permanence par la magie du sans-fil. C'est un clic pour exister, un clic pour se rapprocher de l'autre tout en restant distant, même si au final tout ça est peut-être en train de nous déconnecter du présent. Un peu.

C'est d'ailleurs ce que croit la compagnie néerlandaise They qui vient de créer une application en harmonie avec ce présent. Sa fonction? Elle permet d'évaluer la taille d'une foule, dans les espaces publics, afin de permettre à ceux qui désormais craignent de croiser des humains — un effet pervers du tout à la techno, paraît-il — de se présenter là quand il y en a le moins. Un projet loufoque, troublant, mais qui laisse du coup présager de la prochaine photo dans la séquence lors de l'élection du prochain pape. A moins que...

Sur Twitter: @FabienDeglise



YAN DOUBLET ARCHIVES LE DEVOIR

Le RTC a revu une vingtaine de parcours de faible achalandage.

Fini les bus vides à Québec

ISABELLE PORTER à Québec

Le Réseau de transport en commun de la capitale (RTC) a cédé à une demande pressante du maire de Québec, Régis Labeaume, en sévissant contre le «*syndrome des autobus vides*». L'argent ainsi libéré permettra d'investir dans un nouveau secteur stratégique.

Ces dernières années, le maire Labeaume n'a pas manqué une occasion de reprocher au RTC de maintenir en service des lignes peu populaires. Il aimait évoquer le «*syndrome de l'autobus vide*» et disait voir souvent circuler des bus sans passagers près de chez lui.

Il semble que le message ait fait son chemin. Lundi, le RTC a annoncé qu'à compter du 15 juin les parcours honni par le maire (le 16) arpenteraient les rues moins souvent. Même chose pour une vingtaine de parcours moins populaires.

Le RTC réduit la desserte très tôt le matin ou tard le soir, intervient sur les parcours à l'extérieur des heures de pointe et abolit l'un des parcours. Sur certains, on recensait à peine quatre ou cinq passagers sur la totalité du trajet alors que la norme du réseau est de 20 personnes par heure.

La direction pense ainsi libérer 3,9 millions de dollars qui serviront à financer l'augmentation des bus express à l'heure de pointe vers Sainte-Foy. «*On avait demandé au RTC d'optimiser, ils ont très bien réussi*», s'est réjoui le maire lundi.

Du côté des partisans du transport en com-

mun, la nouvelle a été très bien accueillie. Étienne Grandmont, d'Accès Transports Viabiles, se réjouit que le «*syndrome de l'autobus vide*» souvent évoqué par le maire cesse de nuire à l'image du transport en commun.

Il s'interroge toutefois sur la «*méthode*» qui laisse «*présager des coupures de services qui vont au-delà de l'optimisation*». Selon le RTC, 5000 personnes vont bénéficier des ajouts à Sainte-Foy alors que 300 pâtiront des réductions de services. «*Dans la majorité des cas, les personnes concernées ont des solutions de remplacement*», plaide-t-on.

Comme au Parlement

Les ajouts se feront sentir à compter du 19 août. Les lignes express (de type 300 et 500) circuleront toutes sur une voie réservée le long de l'autoroute Robert-Bourassa. Ces autobus permettront de relier tout le nord de la ville au secteur de Sainte-Foy.

Ce secteur que la Ville considère comme un pôle majeur de développement a vu les immeubles de bureaux pousser comme des champignons ces dernières années.

Ainsi, même si le nombre de travailleurs qui s'y rendent se compare à celui du secteur du Parlement, les services de transport qui y sont offerts sont de 50% inférieurs. On prévoit ainsi réduire de 1000 le nombre de voitures circulant sur Robert-Bourassa, l'équivalent de 7 ou 8% des 12300 qui y transitent chaque matin.

Le Devoir

Le Devoir

VILLE DE QUÉBEC

Patrimoine à Sillery: le maire prend ses distances

ISABELLE PORTER à Québec

La Ville de Québec préfère attendre avant de dévoiler ses intentions pour le développement du secteur des grands domaines de Sillery. Elle ne participera pas non plus à la consultation publique du ministère de la Culture sur ce site patrimonial.

«*Ça nous donne quoi, nous autres, d'arriver avec des propositions, puis on ne sait pas ce que le ministre va vouloir? On*

ne veut plus jouer ce jeu de fou là, c'est terminé», a déclaré le maire de Québec, Régis Labeaume, lundi matin. «*Faites-vous une idée de ce que vous voulez faire puis, nous autres, on va vous suivre. L'urbanisme va suivre.*»

Dès lors la Ville préfère attendre que le Ministère ait dévoilé ses intentions avant de présenter son programme particulier d'urbanisme pour Sillery.

Le ministre de la Culture, Maka Kotto, a lancé en janvier

une grande consultation publique sur l'avenir du site et sur le type de protection qu'il faut leur accorder. Le processus de consultation doit culminer avec la tenue d'audiences publiques le 27 mars.

Depuis l'annonce, le maire s'est montré plutôt avare de commentaires sur le sujet. Il assure qu'il n'est pas en désaccord avec le processus. «*C'est bien cette consultation publique là*», a-t-il dit.

Quand même, il est impatient de connaître la position

du ministère. «*Des fois, j'ai l'impression qu'ils veulent gagner du temps. Mais il faut la prendre la décision, qu'ils la prennent.*»

L'arrondissement de Sillery fait partie de la courte liste des sites patrimoniaux déclarés qui inclut notamment l'île d'Orléans et la Ville de Percé. Le développement du site est donc soumis aux exigences du ministère en matière de patrimoine.

Le Devoir



BRUNO LUCA ASSOCIATED PRESS

La place Saint-Pierre de Rome en 2005



MICHAEL SOHN ASSOCIATED PRESS

La place Saint-Pierre de Rome en 2013

Poussière de nickel: Labeaume critiqué

La forte présence de nickel dans le ciel du quartier Limoilou a été au cœur des échanges lundi à la séance du conseil municipal de Québec. Selon une étude citée lundi dans *Le Soleil*, les concentrations de poussière de nickel étaient de 5,7 fois supérieures à la norme entre 2010 et 2012. Interpellé par les médias, le maire Régis Labeaume a dit qu'il s'en remettait à la Direction de la Santé publique. Or les élus de l'opposition lui reprochent de ne pas en faire assez. «*Le maire est responsable de*

la sécurité publique», a tonné le conseiller indépendant Jean Guilbault. «*Vous avez crié pour l'AMF [l'Autorité des marchés financiers] tous les jours. Il devrait mettre la même pression pour les gens de Limoilou!*» Ce n'est pas la première fois que la qualité de l'air dans Limoilou suscite des inquiétudes. Il y a quelques mois, une citoyenne avait récolté des quantités de poussière rouge en provenance du port de Québec. Après vérification, il s'est avéré que la poussière contenait des concentrations anormales de divers métaux lourds comme du nickel, du zinc et du plomb.

Le Devoir

Comparution des évadés hélicoptérés

Mascouche — La spectaculaire évadation de deux détenus du centre de détention de Saint-Jérôme, dimanche après-midi, a pris naissance lorsque le pilote d'un hélicoptère, qui se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment, a été mis en joue par deux présumés complices dans son appareil. L'acte d'accusation précise que les présumés complices ont utilisé une arme de poing de calibre, 38 pour détourner un hélicoptère et forcer Sébastien Foray, son pilote, à changer d'itinéraire et à se diriger

vers le centre de détention de Saint-Jérôme. Les présumés complices et les deux détenus qui s'étaient évadés, tous arrêtés dans les heures suivant l'événement, ont comparu en cour lundi. Ils n'ont enregistré aucun plaidoyer. Les évadés, Benjamin Hudon-Barbeau et Danny Provençal, ainsi que leurs présumés complices, Mathieu Steven Marchisio et Yagé Beaudoin, demeureront détenus jusqu'à leur retour devant le tribunal, prévu le 16 avril. Au moins l'un d'eux aurait eu des liens avec les Hells Angels. Au total, les quatre suspects devraient faire face à une vingtaine de chefs d'accusation.

La Presse canadienne

Votre magazine d'information sur la recherche universitaire

Campus

Cette semaine : La danse contemporaine ■ Un vétérinaire à l'Aquarium de Québec ■ Le Centre des Premières Nations Nikanite

Mardi 21 h 30

En rediffusion : vendredi 19 h 30, dimanche 15 h

POUR TOUT SAVOIR : WWW.CANALSAVOIR.TV

canal SAVOIR

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

Toronto, facile comme bonjour et *good morning*.

Porter atterrit à l'aéroport du centre-ville de Toronto, à deux pas du cœur de la ville. Son aérogare contemporaine est intime et bien pensée. Tout est à portée de la main. Tout se fait en un clin d'œil, avec le sourire.

SORTIE



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 20 mars 2013. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.*
Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 206 \$ Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour 172 \$ Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE 229 \$ Taxes et frais compris	ST. JOHN'S 275 \$ Taxes et frais compris	SUDBURY 229 \$ Taxes et frais compris	THUNDER BAY 229 \$ Taxes et frais compris	TIMMINS 229 \$ Taxes et frais compris	WINDSOR 229 \$ Taxes et frais compris	BOSTON 252 \$ Taxes et frais compris
CHICAGO 273 \$ Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH 388 \$ Taxes et frais compris	NEW YORK 241 \$ Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles 241 \$ Taxes et frais compris	PRIX TOUT COMPRIS				

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages. Télécopieur – faites le 711.

flyporter.com

Nouveau !

**Évasions
porter**

Économisez sur les forfaits vol-hôtel à evasionsporter.com**

* Réservez d'ici 23 h 59 heures de l'Est le 20 mars 2013. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages.

** Évasions Porter est une entreprise agréée par TICO.

ÉDITORIAL

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Quels changements ?

Philippe Couillard a réalisé son ambition de devenir chef du Parti libéral du Québec. Il a remporté haut la main la course qui l'opposait à Raymond Bachand et à Pierre Moreau, ce qui lui donne toute l'autorité pour entraîner son parti sur la voie du changement. Le plus difficile est toutefois à venir.

D'entrée de jeu, dans cette course, la victoire était presque assurée pour l'ancien ministre de la Santé de Jean Charest. Son aura était demeurée intacte malgré ses cinq dernières années passées en dehors des cercles politiques. En outre, son charisme et son don de la communication en faisaient le candidat plus que parfait. Il lui suffit de surfer sur la vague, ce qu'il a fait avec une aisance admirable, négociant sans difficulté les virages plus délicats, comme l'exposition publique de son amitié avec le Dr Arthur Porter aujourd'hui accusé d'avoir reçu un immense pot-de-vin pour l'octroi du contrat de construction du CUSM.

Une idée forte de sa campagne a été le renouveau. Sitôt sa victoire proclamée dimanche, il réitéra son engagement à transformer son parti. « Nous serons, a-t-il assuré, un parti de débats [...], nous serons un parti décentralisé [...] et nous serons bien sûr un parti irréprochable au plan éthique. » Un plan ambitieux dans la mesure où tout cela est l'exact contraire de ce qu'était devenu le Parti libéral ces dernières années.

Un parti de débats, il est juste de dire que le Parti libéral le fut déjà. C'est lui qui a porté les grandes réformes économiques et sociales de la Révolution tranquille sous Jean Lesage, mais également sous Robert Bourassa. À ces périodes, le parti était animé d'une certaine effervescence intellectuelle qui, à deux reprises, le conduisit à des ruptures, d'abord avec René Lévesque en 1968, puis avec Jean Allaire en 1992, lequel partit fonder l'Action démocratique. Sous Jean Charest, il n'y eut pas de véritables débats. Ce fut une période où le premier ministre et les ministres donnaient le ton. Si les militants exprimaient un point de vue contraire aux leurs, ils étaient rabroués. Ce n'est pas sans raison que ce parti ne compte que 45 000 membres.

Retrouver le goût et l'habitude des débats ne se fera pas en un jour. Pour débattre, il faut des militants qui aient des idées et des vues opposées, des militants qui soient à la recherche de l'avancement de la société, pas seulement à la recherche du pouvoir, bref des militants qui ne soient pas que des travailleurs d'élections. Décentraliser le parti, comme entend le faire Philippe Couillard, est à cet égard une condition essentielle. Il doit l'enlever aux apparatchiks libéraux pour le redonner aux membres, ce qui sera aussi un préalable à la réussite de son autre objectif d'être irréprochable sur le plan éthique.

Au cours de sa campagne au leadership, le nouveau chef a mis en avant, outre le renouvellement du parti, quatre thèmes : spécificité du Québec, éducation et innovation, gouvernement ouvert et refonte de la fiscalité. Il y a là autant de chantiers de réflexion qui sont du ressort premier d'un parti de débats, des chantiers qui pourraient être confiés à des groupes de travail chargés de consulter les militants, mais aussi la population, partout au Québec. Ce sont là des exercices qui demandent des efforts et du temps, ainsi qu'une forte volonté de la part du chef pour résister aux pressions électoralistes qui ne manqueront pas de venir et que l'on entend déjà.

Les premiers mots de Philippe Couillard dans son discours de victoire furent : « Le Parti libéral est de retour. » Il reste à savoir de quel Parti libéral il s'agit. Celui qu'on connaît ou ce parti de débats, décentralisé, éthique, auquel le nouveau chef rêve ? Dans ce cas, il aurait dû parler au futur plutôt qu'au présent, car libérer le Parti libéral du passé qui le hante ne sera pas une mince affaire.

Les premiers mots de Philippe Couillard dans son discours de victoire furent : « Le Parti libéral est de retour. » Il reste à savoir de quel Parti libéral il s'agit. Celui qu'on connaît ou ce parti de débats, décentralisé, éthique, auquel le nouveau chef rêve ? Dans ce cas, il aurait dû parler au futur plutôt qu'au présent, car libérer le Parti libéral du passé qui le hante ne sera pas une mince affaire.

SORTIE DE PIERRE RENAUD

« Dénoyautage » nécessaire

S'il avait voulu démontrer que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) fut noyauté ces dernières années par des gens ayant un parti pris contre les écologistes, Pierre Renaud n'aurait pas agi autrement.

L'ancien président du BAPE, devant la Tribune des leaders de l'industrie minière au Québec, a tenu mercredi dernier des propos tranchants, soutenant que « 12 personnes » menaient le jeu environnemental au Québec, « dont certains sont devenus ministres » ; ces derniers, à ses yeux, ne savent pas trop de quoi ils parlent. Les minières devraient peut-être se trouver un « artiste » pour « propager la bonne nouvelle » de l'industrie, a-t-il ironisé.

On peut comprendre que M. Renaud soit en colère à la suite de son congédiement par son ancien adversaire Daniel Breton en octobre. Il avait été reconduit par le gouvernement Charest quelques mois plus tôt dans ses fonctions, pour un mandat de cinq ans. Récemment, M. Renaud est allé rejoindre M. Charest au cabinet d'avocats McCarthy Tétrault et il y officie en matière de droit de l'environnement.

C'est là la compétence de M. Renaud. Et elle est indéniable. Il faut lire son riche curriculum vitae pour le comprendre. Sa nomination à la tête du BAPE, en 2007, se défendait. Mais plusieurs ont soutenu que, sous lui, l'organisme était comme la « tour de Pise » et penchait toujours du même côté, celui du gouvernement.

La sortie partisane de M. Renaud, combinée à la comparaison de l'ex-vice-président du BAPE Pierre Fortin en commission parlementaire — qui fut lui aussi partisan dans ses propos —, accrédite aux yeux de plusieurs la thèse du « noyautage » libéralo-gazo-minier du BAPE. On connaît les liens intimes entre le PLQ et l'industrie, illustrés par le nombre impressionnant d'anciens employés des cabinets libéraux se retrouvant au service des gazières et minières.

Tout cela rappelle l'urgence que la direction du BAPE soit désormais nommée non pas par le gouvernement, mais par l'Assemblée nationale. C'est la meilleure manière d'éliminer à l'avenir tout doute au sujet des nominations au BAPE. Avant qu'il soit élu, Daniel Breton appelait cette réforme de ses vœux. Mais il était trop pressé de « dénoyauter » le BAPE. Le gouvernement Marois aurait dû prendre un peu de temps et réformer pour de bon la manière dont on désigne la direction de cet important organisme, tout consultatif qu'il soit.

arobitaille@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE

LA VRAIE COURSE COMMENCE...



LETTRES

J'aime mon Stade

Le Stade olympique est beau. J'en suis fier, je l'aime. À l'international, il est l'une de nos rares icônes.

Tout semble dit, et pourtant il faut le défendre. Il est né dans un traumatisme financier et un retard qui a fait la honte des Montréalais. Cet amalgame de difficultés stigmatisait toujours ce chef-d'œuvre de l'architecture mondiale.

Il représente un grand actif. Notre stade fait en effet partie d'un grand parc urbain où sont intégrés la tour, l'Esplanade Sun Life, un centre sportif, des cinémas et, bien évidemment, le Stade Saputo.

Qui plus est, il est adossé à l'exceptionnel Espace pour la vie qui comprend le Jardin botanique, l'Insectarium, le Planétarium et le Biôme. Quel pôle touristique unique au monde !

Le déploiement de toutes ces attractions complémentaires trouvera son apothéose lors du 375^e anniversaire de Montréal en 2017. Tous ces points d'intérêt formeront un ensemble cohérent et innovateur. Un ensemble qui attirera annuellement plus de 4 millions de visiteurs.

Quand le toit de notre maison coule, on ne se pose même pas la question ; on le fait réparer. Il n'y a pas de débat ; on passe à l'action. De grâce, assumons collectivement cette responsabilité quand il s'agit du toit de ce lieu qui commande notre fierté. Chérissons notre Stade et entretenons-le comme il se doit. Donnons-lui un toit !

Les Montréalais ont le droit, le devoir, oserais-je dire, d'être fiers. Cette fierté, j'ose croire qu'en 2017, ils pourront la crier sur un toit.

Gilbert Rozon
Montréal, le 17 mars 2013

Hommage à un Québécois !

Je suis de ceux qui pensent qu'ici au Québec, nous ne nous identifions pas suffisamment aux personnes qui se sont démarquées, qui ont fait avancer les choses qui ont déplacé des montagnes, qui ont osé, qui ont provoqué et qui ont réussi... ici chez nous dans notre province dans notre pays à notre époque. Nous sommes submergés par ce foutu sentiment de jalousie qui nous paralyse, ce jugement trop facile sur les méthodes de gestion, sur les opportunités, sur l'appât du gain, on aime beaucoup mieux se concentrer sur tous les éléments négatifs plutôt que « focuser » sur les aspects positifs d'un entrepreneur.

On peut être d'accord ou non avec la philosophie d'entreprise, on peut être d'accord ou non avec la convergence, mais peut-on s'entendre sur une chose ? Pierre Karl Péladeau doit être reconnu pour sa fougue, son courage, sa détermination, son leadership. Il a osé croire qu'il était possible d'aller plus haut, de bâtir, de construire. Il a osé croire que tout est possible si on se donne les outils pour y arriver. Il a pris des risques, dès le premier jour. Il a exprimé ses idées, établi ses objectifs. Il s'est bâti une équipe et a fondé un empire. Il devait chausser des souliers avec une pointe hors de la norme.

Qui peut remplacer l'authentique Pierre Péladeau ? Qui peut lui succéder ? Combien de fois avons-nous entendu dire : son père n'aurait jamais agi de la sorte ? Bien évidemment, son père n'aurait jamais agi de la sorte, ce sont deux êtres humains différents qui ont le même sang qui coule dans les veines, un point c'est tout ! Pierre Karl a su faire sa place, il a su prendre les commandes, garder la tête droite et faire

face à la musique. Il ne s'est jamais caché, il a décidé et assumé.

Aujourd'hui, je crois qu'il est important de rendre hommage à l'entrepreneur qui continue de croire à la jeunesse, de croire au Québec. L'homme, le dirigeant est une source d'inspiration pour notre société, simplement par sa détermination, son audace et sa vision.

Francine Laplante
Le 15 mars 2013

Poursuivre son engagement

Il y a quelques jours mourait une religieuse québécoise qui a consacré 40 ans de sa vie à la justice sociale en travaillant avec et pour les plus démunis des bidonvilles du Chili, puis principalement avec des femmes des zones rurales d'Amérique centrale.

Femme exemplaire d'abnégation, de générosité, de courage et de lucidité, Denise Dubois, connue comme sœur Maria Denise en Amérique latine, a littéralement séduit Michel Chartrand qui l'a rencontrée au Chili dans le bidonville de la Violeta Parra en 1972. Ils nouèrent une profonde amitié. Michel, quelques mois avant de mourir (en avril 2010), lui écrivait : « Ta généreuse persévérance à servir, engendrée par l'amour du prochain, durant toute une vie me réconcilierait avec Dieu et l'humanité si j'avais douté de la fraternité des humains. »

Marie-Denise Dubois, mon amie et celle de plusieurs autres qui se firent solidaires de la résistance contre Pinochet, a été inhumée le 15 mars, quelques jours après la Journée des femmes. Un exemple stimulant pour celles et ceux qui luttent pour la libération des femmes et des peuples.

Suzanne-G. Chartrand
Québec, le 16 mars 2013

LIBRE OPINION

Des soins à domicile sans déshumanisation

RON RAYSIDE
ALEXANDRE BOURDEAU

Respectivement président et directeur du Regroupement des établissements de santé et de services sociaux de la région de Montréal

Depuis près d'un an, certains syndicats mènent une campagne de désinformation touchant les projets d'optimisation visant à améliorer l'accessibilité et la qualité des soins aux patients suivis à domicile au Québec. Le Regroupement des établissements de santé et de services sociaux de la région de Montréal désire faire une mise au point afin que soient sauvegardés ces projets innovateurs qui ont démontré leurs impacts positifs pour les usagers.

Contrairement à ce qui est affirmé, les projets d'optimisation n'ont pas pour but de transformer nos établissements de santé et de services sociaux en chaîne de montage ni à épuiser nos ressources humaines afin de répondre à des demandes de compressions de la part du gouvernement. En effet, les établissements de santé et de services sociaux doivent, dans un souci de gestion efficiente des fonds publics, instaurer une culture de la gestion des résultats afin de nous assurer que la population reçoive les soins auxquels elle est en droit de s'atten-

dre indépendamment du niveau de ressources financières actuelles.

Au fait, qu'est-ce qu'un projet d'optimisation ? Le but de ce type de projet est d'augmenter le temps direct passé par les intervenants avec les usagers. En effet, de nombreuses tâches qui n'ont aucun bénéfice pour les patients sont effectuées par les intervenants, par exemple la préparation des trousseaux par les infirmières. En revoyant les façons de faire, les intervenants sont délestés le plus possible de ces tâches afin qu'ils passent plus de temps auprès des usagers. Ces projets d'optimisation ont aussi permis d'établir des charges de cas équitables pour les intervenants en déterminant des « standards » ou des moyennes de temps requis pour effectuer le travail. Ces standards sont déterminés par des groupes de travail composés d'intervenants et non par des firmes privées. De plus, l'analyse des résultats des intervenants ne se fait pas uniquement sur un cas, mais sur une semaine de travail permettant ainsi aux intervenants d'adapter leur planification hebdomadaire sur les besoins réels.

Pourquoi engager des firmes privées ? Tout simplement parce qu'elles sont spécialisées dans les démarches d'optimisation. Elles agissent comme expertes-conseils en formant adéquatement nos ges-

tionnaires qui reçoivent ainsi une formation pratique de calibre universitaire. Par la suite, les firmes se retirent des établissements et ce sont les gestionnaires qui restent maître d'œuvre des projets. Les outils informatiques permettront par la suite aux intervenants de mieux planifier leur travail et aux gestionnaires de faire un suivi régulier dans le soutien qu'ils apportent aux intervenants. De plus, il ne s'agit pas d'une dépense nette pour les établissements, car les firmes s'engagent, par contrat, à faire économiser au minimum les sommes investies en éliminant l'utilisation du personnel des agences privées. Par la suite, ses économies deviennent récurrentes pour les établissements.

Les résultats sont-ils probants ? Oui. Augmentation du nombre d'usagers servis et diminution drastique des listes d'attente, augmentation de la satisfaction des usagers et des intervenants et diminution des plaintes. Il est temps que le Québec passe au XXI^e siècle en matière de gestion de nos réseaux publics.

Le réseau de la santé et des services sociaux vit des changements profonds à l'heure actuelle. Tous ces changements n'ont pour but que d'améliorer « l'expérience patient » et de donner à la population les soins et les services qu'elle est en droit de s'attendre à recevoir.

IDÉES

RÉPONSE À GUY ROCHER SUR LA LANGUE DE TRAVAIL

Comités de francisation: une question de taille!

DIANE DE COURCY

Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française

J'ai lu avec grand intérêt la lettre de monsieur Guy Rocher, parue lundi dans les pages du *Devoir*. Au terme de la consultation générale, plus de 75 mémoires auront été présentés par des groupes de citoyens ou par des individus. Aussi, depuis le déclenchement de la consultation, j'évite de prendre publiquement position, cette étape du processus étant plus propice à l'écoute et à la réflexion sur d'éventuels ajustements. Je me vois dans l'obligation de faire exception à cette règle, afin de répondre à M. Rocher, professeur émérite et corédacteur de la Charte de la langue française en 1977, un homme pour qui j'ai une grande admiration et un profond respect.

À l'instar de M. Rocher, je crois que la langue de travail constitue le principal enjeu pour assurer la survie et l'épanouissement du français. Notre langue commune se doit d'être la langue de l'emploi et de la réussite professionnelle sinon tôt ou tard elle se folklorisera.

Par son action ferme et patiente au sein des comités de francisation, le mouvement syndical a fortement contribué à la francisation des grandes entreprises. Ces comités de francisation sont essentiels et continueront à jouer un rôle important dans l'avenir. À cet égard, je souligne que le libellé actuel du projet de loi 14 ne correspond pas à «l'intention du législateur».

En effet, je souhaite, dans le cas où un comité de francisation n'atteint pas ses objectifs, qu'une entreprise puisse substituer à ce comité un mécanisme plus approprié, après approbation de l'Office québécois de la langue française. Il va de soi également que lorsqu'un syndicat représente les travailleurs de l'entreprise, l'approbation du syndicat sera aussi requise. Les centrales syndicales les plus présentes dans le secteur privé ont déjà été informées de ma volonté à ce sujet.

M. Rocher souhaite en outre que les comités de francisation soient implantés dans les entreprises de 26 à 49 employés. Ici, nous divergeons



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

La langue de travail constitue le principal enjeu pour assurer la survie et l'épanouissement du français, affirme Diane De Courcy.

d'opinion. Le projet de loi 14 prévoit des mécanismes pour s'assurer que le français soit la langue normale et habituelle du travail, mais l'obligation de créer un comité de francisation dans les entreprises de cette taille représente un irritant trop important. Ces entreprises ne disposent généralement pas des mêmes services de ressources humaines que les grandes entreprises. La souplesse sur les moyens, associée à une obligation de résultat, me semble ici

préférable. D'ailleurs, lorsque j'ai proposé à de nombreux représentants de petites entreprises que les comités sectoriels de main-d'œuvre les soutiennent dans leurs démarches de francisation, j'ai reçu de leur part un accueil généralement favorable.

M. Rocher n'a malheureusement pas pu, en raison probablement de contraintes d'horaire, participer aux travaux préparatoires du projet de loi 14 coordonnés par celui qui tient un rôle comparable

à celui qu'il tenait en 1977, le sous-ministre associé à la langue française, M. Jacques Beauchemin. Nous serions heureux de pouvoir bénéficier de son expertise, puisque nous sommes encore à quelques semaines de l'adoption de principe du projet de loi 14, laquelle sera suivie, si le principe est adopté, de l'étude détaillée du projet de loi en commission parlementaire. J'espère sincèrement que nous aurons la possibilité de pouvoir échanger sur cet important enjeu pour le Québec.

Vers un effondrement de l'industrie de la culture?

Au fond, l'immoralité du «piratage» est secondaire au regard de cette formidable «collectivisation» des œuvres

MATHIEU ARSENAULT

J e crois à la libre circulation de textes et de la culture en général. Je crois que l'intérêt public devrait avoir priorité sur l'intérêt des individus et que, pour cette raison, tout le monde devrait avoir accès aux œuvres. Ce principe est derrière la grande idée du domaine public, qui s'applique aux œuvres anciennes, rendues au patrimoine de l'humanité une fois passée une période de temps suivant la mort de leur créateur.

Mais je crois aussi que notre époque est en passe de faire opérer à cette notion de domaine public un saut qualitatif. Il n'est d'ailleurs plus aujourd'hui question de croire ou non à la libre circulation. Le modèle de la culture comme industrie, qui a organisé et donné leur forme aux arts et aux lettres depuis les cinquante dernières années, entre présentement dans l'époque de son irrémédiable déclin, supplanté par un nouveau modèle qu'on pourrait appeler «collectivisation de la culture», c'est-à-dire la mise en commun précipitée, volontaire ou non, des œuvres d'art pour tous, sans que l'industrie arrive à fermer les vannes qui se sont ouvertes.

La collectivisation prend plusieurs formes. Pour la dénigrer, on s'en tient au piratage de la musique, des films, des séries télé. Le piratage, assure-t-on, est un vol qui prive les artistes des revenus auxquels ils ont droit. Mais du point de vue de la collectivisation, la question de la moralité du piratage est secondaire en regard de ce for-

midable déplacement qu'une horde anonyme fait opérer aux produits de la culture de masse, les entraînant dans le champ du collectif où chacun peut les consulter à sa guise, hors de l'appareil industriel dans lequel ils ont été créés. Mais la question du piratage ne saurait résumer à elle seule le phénomène de la collectivisation. Le mouvement de l'*open source*, la licence Creative Commons, cette volonté inépuisable de partager gratuitement ses propres vidéos et ses images, de même que le désir de critiquer et remixer la culture, sont moins problématiques juridiquement, car ils s'ancrent dans notre inaliénable liberté d'expression. Comment une critique littéraire cachée derrière le *paywall* d'un grand quotidien peut-elle mieux faire connaître une œuvre qu'une critique gratuite déposée sur un blogue? Qu'on le veuille ou non, la collectivisation est l'horizon de notre époque.

Décapiter le pouvoir littéraire

En ce qui concerne la création littéraire, on dirait que l'apocalypse économique (l'éconopolypse!) que l'industrie culturelle a connue depuis quinze ans de collectivisation s'engage différemment. Car la catastrophe économique (l'éconostrophe!) occasionnée par la collectivisation rapide de la musique semble jusqu'ici se limiter aux best-sellers, c'est-à-dire à la frange de la production littéraire la plus intégrée et la plus centrale à l'industrie du livre. Si Aquin, Blanchot et Guyotat sont encore à peu près impossibles à dénicher, en revanche les romans complets de Frédéric

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'une revue d'idées afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages du dernier numéro de leur publication. Cette semaine, un extrait du dernier numéro de *Liberté* (n° 299).

ric Beigbeder, Michel Houellebecq, Bernard Werber et Paulo Coelho se trouvent et se téléchargent en seulement dix minutes (c'est la coelhopocalypse!). Que cela peut-il bien signifier? Peut-être qu'au final, il y a de quoi se réjouir de la collectivisation en matière de littérature.

Tout le monde sait depuis des années à quel point la dynamique commerciale à laquelle est contrainte l'industrie du livre est devenue un cancer pour la chose littéraire, sans qu'on ait trouvé jusqu'à maintenant quoi faire pour lui couper les ailes et favoriser l'émergence d'un écosystème plus sain pour l'avenir de notre littérature. Le roman, comme forme, est exsangue. Il semble avoir définitivement perdu la vitalité dont il a déjà fait preuve. Mais il continue pourtant de représenter pour le réseau commercial du livre la seule forme sérieuse (entendre par là profitable). Le roman a fort heureusement encore ses adeptes, si nombreux qu'ils sont prêts à collectiviser sans relâche les succès média-



tiques, jusqu'à l'effondrement des structures commerciales. C'est pour ça que nous, les affreux conspirateurs hautains du texte *highbrow* compliqué et du formalisme pop, nous les adorons: le lectorat, ce public harnaché à l'industrie du livre, aime trop fort, et il continuera de s'enthousiasmer des best-sellers jusqu'à l'étouffement de l'idée de best-seller. Ces hordes de lecteurs sont les agents involontaires et inconscients d'une révolution qui cherche à décapiter le pouvoir économique qui donne à cette littérature commerciale son pouvoir et sa visibilité et qui, paradoxalement, sont en train de laisser à peu près intacts à la fois le canon des œuvres modernes plus difficiles et l'ensemble de cette petite production actuelle qui passe sous le radar commercial.

Après l'effondrement

Mais que restera-t-il après que se sera effondrée la culture comme industrie? Il est encore tôt pour le dire, mais je vois déjà ressurgir un intérêt pour les formes mineures, qui réap-



SANG TAN ASSOCIATED PRESS

La collectivisation prend plusieurs formes. Pour la dénigrer, on s'en tient au piratage de la musique, des films et des séries télé.

paraissent d'ailleurs régulièrement dans l'histoire littéraire. La résurgence de pratiques analogues au mot d'esprit, à l'aphorisme, au conte allégorique ou à la chronique synthétise au mieux, selon moi, notre époque, car c'est ce type de contenu qui fait grimper le nombre des visites sur les blogues et des interventions proprement littéraires sur les réseaux sociaux. Je peux passer plusieurs heures par semaine à lire ce genre de contenu apparemment léger, mais souvent porteur d'un sens plus pertinent pour poser les questions propres à notre époque que celui de la plupart des romans que je scanne avec un réel ennui en librairie. Et, voilà le plus beau, ces textes sont résolument le produit de ce mouvement de collectivisation: ils sont immédiatement accessibles et conçus pour être partagés, échangés, commentés.

Mais, mais, mais... Si la collectivisation détruit l'appareil commercial du livre, si elle fait s'effondrer les structures financières du littéraire, comment les auteurs pourront-ils gagner leur vie? Où trouveront-ils l'argent et surtout le temps pour continuer d'écrire? La question demeure ouverte et le restera sans doute des années encore avant qu'émerge une nouvelle figure de l'auteur comme acteur de la vie économique, si cela se produit un jour. De toute manière, l'industrie du best-seller a depuis longtemps fait de la plupart des auteurs des marginaux du système capitaliste, et nous vivons de subventions et de bourses sans savoir combien de temps cela durera encore. Pour ma part, je fais des t-shirts, et la boutique est ouverte.

Des commentaires? Des idées? Écrivez à arobitaile@ledevoir.com

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste); information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutriscac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoit Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Chartier, Karl Retino-Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétariat), Florence Ferraris (commis), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérec (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebati, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétariat); PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemanits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

FRANÇAIS

SUIITE DE LA PAGE 1

ducteurs anglophones n'ont pas beaucoup de travail parce que les ministères demandent à leurs francophones de rédiger en anglais. [...] La preuve anecdotique que j'ai, ce sont mes membres un peu partout dans les ministères qui se font dire "On n'a pas d'argent pour faire traduire, alors rédigez directement en anglais".

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon le ministère des Travaux publics, de qui relève le Bureau, le volume d'affaires est passé de 253 millions en 2010-2011 à 231 millions l'année suivante, soit une baisse de 9%. Le Rapport des plans et priorités pour 2012-2013 prévoit des revenus d'à peine 191 millions. Si cela se matérialise, alors la réduction sera de 17% supplémentaire. Le nombre de traducteurs (à l'exclusion des autres travailleurs du Bureau) est passé de 1238 à 1135 en 2011-2012, principalement par attrition. On craint toutefois que la diminution du volume d'affaires n'entraîne des mises à pied.

Ce Rapport reconnaît cette baisse importante. «Le Bureau de la traduction prévoit une baisse de revenus en 2012-2013 en raison d'une diminution de la demande pour les services de

traduction qui fait suite à l'examen stratégique de 2011-2012», est-il écrit. Cette diminution «est directement liée à la baisse de la demande qui fait suite à la Revue stratégique».

Une autre source qui travaille au Bureau de la traduction et qui est bien au fait de la situation soutient que c'est tout le concept de «choix de la langue de travail» qui est miné. «Les francophones travaillent majoritairement en anglais et les documents ne sont pas toujours traduits pour réduire les coûts. [...] Les gens au gouvernement fédéral ont tellement peur de perdre leur job ces temps-ci qu'ils ne sont pas susceptibles de se battre pour obtenir les documents en français.» Le gouvernement conservateur s'est fixé comme objectif de réduire la taille de la fonction publique de 19200 postes en trois ans. La moitié de l'objectif a été atteint en un an.

Concurrence du privé

Il faut préciser que les ministères fédéraux ne sont pas tenus de faire traduire leurs documents par le Bureau de la traduction. Ils peuvent décider de faire affaire avec le secteur privé. Là encore, la demande semble en baisse. Les comptes publics du Canada indiquent que les services d'interprétation et de traduction achetés au privé par Travaux publics sont passés de 64 millions de dollars en

2010-2011 à 47 millions l'année suivante, pour une baisse de 27%.

Le Bureau de la traduction se plaint de la concurrence du secteur privé, dont les tarifs sont moins élevés. Raison? Le Bureau doit financer une multitude de services de recherche dont ne s'acquitte pas le privé. Il doit par exemple développer la terminologie pour désigner les nouvelles réalités, constituer et mettre à jour la banque de données TERMIUM — accessible d'ailleurs gratuitement en ligne à tous les traducteurs de ce monde — ou encore offrir des services de traduction et d'interprétation dans une multitude de langues autres que l'anglais ou le français. En effet, le Bureau doit offrir les services d'interprétation lorsque des délégations étrangères sont en visite, traduire pour les instances d'immigration les documents d'identité étrangers des demandeurs de statut, etc.

Le recours au privé, et l'affaiblissement du Bureau de la traduction qui s'ensuivra, fera perdre au Canada un savoir-faire linguistique précieux, estime Claude Poirier. «Le gouvernement est très business. Mais il ne voit pas les conséquences sociales et culturelles de ses décisions, et ça ne le dérange même pas.»

Le Devoir

BPR

SUIITE DE LA PAGE 1

70% des contrats du MTQ de 1997 à 2012. Sa part du gâteau s'éleva à 158 millions. M. Lavallée a nié l'existence d'un cartel du génie-conseil pour les contrats du MTQ.

Il est cependant devenu le cinquième ingénieur à confirmer ce que l'on sait. Les firmes de génie détenaient le monopole des contrats à Montréal, en échange de ristournes de 3% au collecteur de fonds Bernard Trépanier.

Le blues de la collusion

Au début des années 2000, BPR éprouvait des difficultés à percer le marché montréalais. Charles M. Meunier a informé son patron, Pierre Lavallée, qu'il y avait «un système en place» pour le partage des contrats dans la métropole.

Le président de BPR a jugé le stratagème «honteux et dégradant». «Je réprovois ça. Je trouvais à l'époque que ça n'avait pas de bon sens», a-t-il dit.

La suite est une autre histoire de cupidité. Les cinq plus gros actionnaires de BPR ont puisé dans leurs épargnes personnelles pour faire des dons en liquide à M. Trépanier, en échange de leur part du gâteau montréalais. Charles Meunier s'est chargé de livrer des enveloppes brunes d'une valeur de 145 000 \$ à 155 000 \$. BPR a pu obtenir cinq contrats à la suite d'appels d'offres truqués, en 2007 et 2008.

A lui seul, M. Lavallée a effectué six retraits totalisant 48 000 \$, entre mars 2007 et décembre 2008. Les actionnaires de BPR et lui ont toujours payé Bernard Trépanier de leurs poches. Ils n'auraient jamais osé recourir à un stratagème de fausse facturation ou acquitter les dépenses électorales d'Union Montréal, comme l'a fait SNC-Lavalin. M. Lavallée s'est dit «assez stupide pour embarquer dans le système», mais «pas fou à temps plein».

Avec le recul, M. Lavallée juge qu'il a agi comme «un lâche». «C'est stupide, on n'aurait jamais dû faire ça», estime-t-il.

À Longueuil aussi

Le cartel des ingénieurs a également fait main basse sur les contrats publics à Longueuil sous l'administration des maires Claude Gladu et Jacques Olivier.

Cinq firmes se partageaient les contrats, a dit Yves Cadotte, en conclusion de son témoignage. Il s'agit de SNC-Lavalin, Dessau, CIMA+, du Groupe SM et de Génivar. «Il y a eu un système [...] qui était assez similaire à celui de Montréal», a-t-il dit.

Le rôle du «Bernard Trépanier» de la Rive-Sud était assumé par André Létourneau et Serge Sévigny. M. Cadotte, un vice-président de SNC-Lavalin, a remis environ 20 000 à 40 000 \$ à M. Létourneau pour la campagne de 2005, et 10 000 \$ à 15 000 \$ à M. Sévigny pour celle de 2009.

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) enquête sur l'octroi des contrats à Longueuil. L'enquête vise les administrations des maires Gladu (1994 à 2001) et Olivier (2002 à 2006).

SNC-Lavalin, un géant québécois, a aussi tenté de percer les marchés de Terrebonne et de Laval, mais il n'obtenait jamais la note de passage de 70% malgré son expertise reconnue dans le monde entier. «C'était assez surprenant», résume M. Cadotte. L'UPAC mène une vaste enquête sur Laval.

Les compteurs d'eau

M. Cadotte a enfin fait état du scepticisme de SNC-Lavalin dans le processus d'octroi du contrat des compteurs d'eau, à Montréal. «On regardait les soumissionnaires, et on pouvait se poser des questions», a-t-il expliqué.

De nombreuses irrégularités ont entaché l'octroi de ce contrat au consortium GENeau (Dessau et Simard Beaudry). Le contrat de 356 millions a finalement été annulé à la suite d'une enquête du Vérificateur général de la Ville de Montréal.

En août 2007, le lancement de l'appel d'offres a été reporté «à une date indéterminée». Ce deuxième report en peu de temps a eu l'effet «d'une douche froide». «Ça envoie un signal assez négatif», a dit M. Cadotte. SNC-Lavalin a mis son travail en veilleuse.

Lors de la relance du processus, le 14 septembre, la Ville de Montréal a donné seulement trois semaines aux firmes intéressées pour déposer leurs soumissions, pour le 10 octobre. Le délai était «irréaliste», juge M. Cadotte.

SNC-Lavalin a demandé une prolongation d'environ un mois, jusqu'au 7 novembre, pour peaufiner son offre. Une semaine après avoir reçu cette demande par écrit, le service des approvisionnements de la Ville répondait par la négative, prétextant «l'urgence» de la situation.

En dépit de démarches auprès de Sammy Forcillo, responsable des infrastructures, et de Frank Zampino, président du comité exécutif, SNC-Lavalin n'a pas été en mesure d'obtenir plus de temps. La firme a donc décidé de ne pas soumissionner, même si elle avait dépensé environ 200 000 \$ pour préparer son dossier.

Le Devoir

MONTRÉAL

SUIITE DE LA PAGE 1

rent. À mon avis, le départ de Guy Hébert est inévitable. S'il reste, le climat à l'Hôtel de Ville sera insupportable», a expliqué le maire lors d'une conférence de presse.

M. Hébert aurait pris l'initiative de discuter de l'avenir de M. Parent avec le sous-ministre sans en avoir parlé au maire. Lors d'une rencontre en fin de journée, Guy Hébert a assuré au maire qu'il n'avait pas demandé la démission de Marc Parent. Le sous-ministre Martin Prud'homme aurait mal interprété les propos de Guy Hébert, a relaté Michael Applebaum, qui estime tout de même que le directeur général a fait «une erreur de jugement».

C'est Jean Yves Hinse, directeur du capital humain à la Ville, qui assumera l'intérim. Mais Guy Hébert ne partira pas les mains vides puisqu'il aura droit à une indemnité, à moins qu'il ne soit transféré dans un autre service. «M. Hébert a un poste permanent à la Ville de Montréal. Je ne peux pas le forcer à démissionner, a dit Michael Applebaum. Il va avoir une compensation, mais on va en discuter au comité exécutif fonctionnaire de la Ville mercredi.»

Nommé en janvier 2012 au poste de directeur général, Guy Hébert compte 32 ans de service à la Ville de Montréal. En 2008, le maire Gerald Tremblay lui avait confié la direction de la Société d'habitation et de développement de la Ville de Montréal afin d'y faire le ménage à la suite du scandale du Faubourg Contrecoeur.

Un directeur général dans l'embarras

Ces rebondissements font suite aux révélations de *La Presse*, qui, vendredi dernier, rapportait un bras de fer entre le directeur général et le chef de police, et des tentatives de M. Hébert pour obtenir de Québec le pouvoir de limoger Marc Parent. Fraîchement revenu de vacances lundi matin, M. Hébert a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a nié les allégations à son endroit. «Je ne peux pas appeler le Conseil des ministres et réclamer le pouvoir de congédier le chef de police. C'est pas comme ça que ça se passe, a-t-il argué. Il faudrait que je monte un dossier avec des preuves suffisamment grandes pour mériter une suspension, une rétrogradation ou un congédiement. Actuellement, le dossier de M. Parent est vierge.»

Guy Hébert avait même montré du doigt le pré-



Le maire de Montréal, Michael Applebaum, a expliqué en conférence de presse, lundi après-midi, que le départ du directeur général de la Ville, Guy Hébert, était devenu «inévitable».

sident de la Fraternité des policiers, Yves Francoeur, qui aurait, a-t-il dit, orchestré toute cette affaire et propagé des «rumours» à son sujet. Rappelons que le président de la Fraternité des policiers est en conflit ouvert avec l'administration municipale au sujet de l'horaire de travail des policiers et ce qu'il considère comme de l'ingérence de la part du directeur général dans les activités du SPVM.

Lien de confiance rompu

Selon les partis d'opposition, le départ du directeur général était la seule issue possible. «La confiance n'était plus là. C'était la seule chose à faire», a constaté le chef de l'opposition, Louise Harel. M. Hébert a fait le même déni à M. Applebaum qu'il a fait devant les journalistes ce matin. Il a nié en bloc avoir fait des démarches pour remplacer le directeur du SPVM. M. Applebaum a fait confiance, mais dans les circonstances, il faut avoir beaucoup de vigilance.»

Pour le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, des doutes ne pouvaient persister plus longtemps. «Nous devons avoir une confiance absolue envers le directeur général de la Ville. Ce que nous savons maintenant, c'est qu'il a menti au maire, aux élus, à la population et aux journalistes. Devant

ce constat, c'est triste, mais il n'a pas d'autre choix que de démissionner ou d'être congédié.»

M. Bergeron a suggéré que Rachel Laperrière soit nommée au poste de directrice générale. A trois reprises au cours des dernières années, M^{me} Laperrière a assumé ces fonctions à titre intérimaire, mais, selon M. Bergeron, il serait temps de lui accorder ce poste de façon définitive.

M^{me} Laperrière a toutefois quitté la fonction publique montréalaise en septembre dernier, ayant accepté un poste de sous-ministre au ministère de la Culture et des Télécommunications. «Si elle consentait à accepter la fonction, moi, ça me rassurerait énormément. Elle a pris le relais avec beaucoup de dignité et de compétence», a dit M. Bergeron.

Mais compte tenu de l'imminence des élections, M. Hinse assurera probablement l'intérim jusqu'en novembre prochain.

Le nom de Guy Hébert s'ajoute à la liste déjà longue de directeurs généraux qui ont occupé cette fonction depuis 2001, parmi lesquels Robert Abdallah et Claude Léger, qui ont quitté leur poste dans la tourmente, et Louis Roquet.

Le Devoir

ANARCHISME

SUIITE DE LA PAGE 1

ment péquiste ne veut pas que ça reprenne. Il y a une tentative de casser le mouvement», dit Anna Kruzynski. Il faut dire que le printemps ébèle a permis de laisser entrevoir le «potentiel» anarchiste de la population québécoise, souligne-t-elle.

«Au printemps, on a vu qu'il y avait un potentiel humain. [...] On a vu des gens qui sont sortis en masse dans les rues avec les casseroles. Ça a été le plus grand mouvement de désobéissance civile dans l'histoire du Canada. [...] On l'a vu avec les assemblées populaires autonomes de quartiers, où les gens se sont organisés avec leurs voisins et voisines.»

Pourtant, le mouvement anarchiste ne recrute pas. «On n'est pas un mouvement politique qui vend des cartes de membres», explique Marc-André Cyr. Le mouvement anarchiste se régénère plutôt par «pollinisation» des idées, dit Anna Kruzynski.

Pour elle, il y a en gros deux pendants à l'action anarchiste. «Il y en a un qui est, oui, de perturber l'ordre établi, parce que les systèmes sont forts et très bons pour s'adapter, et qu'ils vont continuer à s'adapter. Mais en même temps, c'est de construire des espaces d'émancipation qui reflètent les valeurs de justice sociale et d'autonomie aussi basées sur des principes d'autodétermination et d'auto-organisation.»

Les anarchistes, quant à eux, sont partout, poursuit-elle. Elle cite différents groupes qui sympathisent volontiers avec cette bannière. No One Is Illegal, et Solidarity Across Borders, qui défendent entre autres les droits des réfugiés. «Il y a des méde-

cins et des avocats anarchistes qui veulent offrir des services aux sans-papiers», dit-elle. Politi-Q, qui défend les queers et transgenres. Le Collectif opposé à la brutalité policière. Le Projet accompagnement solidarité Colombie, affilié aux mouvements sociaux colombiens. L'Union communiste libertaire. International Workers of the World, un syndicat sans accréditation qui organise des piquets de grève spontanés pour défendre des travailleurs non syndiqués qui ont perdu leur emploi, par exemple. «Ils l'ont fait dans plusieurs pizzerias de la rue Saint-Denis», relève Marc-André Cyr. Chez les écologistes, on trouve encore le mouvement Liberberre, Les Jardins de la résistance, où on fabrique des paniers biologiques sans passer par l'intermédiaire d'Équiterre, la revue *Mauvaises herbes*. Parmi ceux qui récupèrent de la nourriture dans les poubelles, il y a People's potato, the Midnight Kitchen, ou encore Food not Bombs. Le collectif Les Sorcières regroupe quant à lui des féministes anarchistes depuis 1999.

La violence, un outil

«Moi je suis anarchiste, j'ai 40 ans, un enfant de 4 ans, j'habite à Pointe-Saint-Charles, j'habite dans une coop d'habitation, je suis professeure d'université», raconte Anna Kruzynski. Mais il y en a toute une gamme, dans tous les milieux. Il y a des anarchistes dans le mouvement étudiant, il y a des anarchistes qui sont impliqués dans leurs quartiers, dans leur syndicat, dans les groupes d'environnementalistes. Et il y a des anarchistes qui ne sont pas nécessairement impliqués dans les groupes. Fondamentalement, ce qui importe pour les anarchistes, c'est que ça ne soit pas d'autres personnes qui prennent des décisions pour eux.»

Encore et toujours, le mouvement anarchiste

est confronté à l'épineuse question de la violence. «L'émeute est l'expression du mal», écrit Marc-André Cyr, en amorce d'un article «Feu sur la Belle Province, les anarchistes et les émeutes», publié dans le livre. Pourtant, elle est généralement considérée, dans le mouvement anarchiste, comme un outil, dit-il en entrevue.

«C'est que la violence, c'est un outil, c'est un mode d'action. On ne peut pas être pour un outil à 100%, ou contre un outil à 100%, c'est comme être pour ou contre un marteau ou une égoïne. Ça ne marche pas. On est pour l'égoïne quand on a besoin d'une égoïne, ou pour un marteau quand on en a besoin. De façon générale, les anarchistes vont considérer que c'est un faux débat, une fausse question. Est-ce que c'est violent de briser la vitrine d'une banque? Si on met les choses en contexte, on se rend compte que la violence est là avant que la vitrine soit cassée. Que, quand elle n'est pas fracassée cette vitrine, il y a des gens qui perdent leur emploi, qui sont accusés à la pauvreté, dont la maison est saisie par ces mêmes banques. On ne parle jamais de cette violence-là. [...] Les anarchistes luttent contre cette violence. Ce n'est pas vrai que les anarchistes sont violents. Ils tentent par tous les moyens nécessaires de ne pas reproduire la violence et d'y résister à la fois.»

«C'est une tactique l'action directe», poursuit Marc-André Cyr. Des fois, on est pour, ou contre. Ce n'est pas toujours le moment d'utiliser ces actions-là. Seulement, les anarchistes ne vont jamais moralement ou éthiquement dénoncer ces actions-là, parce qu'éthiquement ils dénoncent justement une violence vraiment plus grande et plus importante que celle de l'action elle-même.»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390